



Bureau du Président

Administrateurs
Clinique Quirón
Plaza Alfonso Comín, 5-7
08023 Barcelone, Espagne

N/R : BDPGN/USA/DIR/PR/DM/090604/003

OBJET : Facilitation de la visite de la délégation du BDP-Gabon Nouveau à la Clinique Quirón de Barcelone en Espagne.

Chers administrateurs,

Comme vous le savez sans doute déjà, M. Omar Bongo Ondimba, Président du Gabon, séjourne actuellement à votre Clinique Quirón de Barcelone en Espagne, où il recevrait des soins pour une affection liée à un cancer intestinal qui, si l'on en croit les médias, est jugé irréversible.

Par cette lettre, et en tant que leader du BDP-Gabon Nouveau, je sollicite de vous la facilitation de la rencontre de la délégation de notre mouvement avec les médecins chargés des soins de M. Bongo à votre clinique. Le BDP-Gabon Nouveau est un mouvement d'opposition gabonais en exil dont le siège se trouve aux Etats-Unis. Il travaille depuis 1998 à la réforme démocratique et institutionnelle au Gabon.

Quoique nous sachions désormais que M. Bongo avait été, et ceci dans le secret le plus total, urgemment transféré en Espagne le 6 mai 2009 à bord d'un avion médicalisé, le gouvernement gabonais a continué à mentir au peuple quant aux raisons ayant conduit à une suspension aussi brusque des activités présidentielles de M. Bongo. Ce n'est que grâce à la confirmation faite 15 jours plus tard par Miguel Angel Moratinos, Ministre des affaires étrangères de votre gouvernement, que le monde entier a finalement su qu'Omar Bongo se trouvait hospitalisé en Espagne pour cause de cancer intestinal avancé et quasi irréversible. Jusqu'à cette date, personne au Gabon ne savait où était Omar Bongo et personne ne sait toujours combien de temps son absence va durer, et encore moins si son état de santé lui permettrait de reprendre pleinement ses fonctions. Notre mouvement, le BDP-Gabon Nouveau, est d'avis qu'il y a actuellement vacance de pouvoir au Gabon et que la maladie de Monsieur Bongo est telle qu'il ne pourra plus jamais valablement revenir à ses fonctions.

L'absence de Monsieur Bongo, à cause précisément de sa gestion familiale et despotique du Gabon depuis 42 ans, pose un sérieux problème quant à l'avenir immédiat de notre pays plus que jamais confronté au spectre d'une transition politique chaotique car non préparée conformément à des principes démocratiques avérés. En cessant brusquement ses activités le 6 mai 2009, et ceci hors des normes prévues par la Constitution gabonaise, M. Bongo a provoqué une grave crise institutionnelle au Gabon. L'acte de « suspension » d'activités présidentielles qu'il a invoqué n'étant nulle part validé ni prévu par la Constitution gabonaise, l'autorisation de cette mesure « suspensive » par son régime a constitué un fait hautement anticonstitutionnel, donc, illégal. Pire, les membres du gouvernement gabonais se sont depuis lors activés à nier la maladie de M. Bongo, affirmant plutôt que M. Bongo « se reposait » tout simplement de sa « fatigue » en Espagne, et ceci

malgré la confirmation de sa maladie non seulement par les médias, mais aussi par le Ministre des affaires étrangères de votre propre gouvernement.

Etant donné que M. Bongo est au pouvoir au Gabon depuis 42 ans et qu'il a, pendant cette période, dirigé son régime sur la base de la corruption et sans aucun soucis pour les droits humains, les libertés politiques et les besoins de développement de son pays, il a été incapable d'instaurer au Gabon un contexte susceptible de conduire le pays à une transition politique démocratique. Le spectre du chaos et de la guerre civile qui plane désormais sur le Gabon ne cesse de nous rappeler l'expérience de la Côte d'Ivoire. Nous craignons tout simplement que l'absence prolongée d'Omar Bongo et le secret qui entoure son incapacité ne soient une machination visant à permettre à son régime vieux de 42 ans d'ignorer la Constitution et d'organiser une transition politique héréditaire qui serait contraire à la volonté d'un peuple plus que jamais assoiffé de changement démocratique véritable.

En tant que leader du BDP-Gabon Nouveau, mouvement politique en exil qui, depuis 1998, s'active pour la réforme et le changement démocratiques au Gabon, et en tant que citoyen concerné, il est de mon devoir d'assurer que le peuple gabonais soit amplement informé de la situation de Monsieur Bongo. Par conséquent, et à cause de l'urgence, je conduirai moi-même, le samedi 13 juin 2009, une délégation de Gabonais concernés à la clinique Quirón à Barcelone en Espagne aux fins d'y rencontrer les médecins chargés de M. Bongo et obtenir d'eux l'information dont les Gabonais ont besoin quant à la santé physique et mentale de M. Bongo, et sa capacité à revenir pleinement à ses fonctions présidentielles.

Voilà pourquoi nous sollicitons de vous la facilitation de la rencontre de notre délégation avec les médecins de la clinique Quirón chargés des soins de M. Bongo.

Je ne crois pas, Messieurs, qu'il soit nécessaire d'attirer votre attention sur l'intérêt qui est celui des Gabonais de voir respectées les clauses de leur Constitution. Vu que le gouvernement gabonais continue de nier la maladie de Monsieur Bongo, il n'y a, dès lors, aucune raison qui puisse justifier que Monsieur Bongo continue de rester hors du pays au-delà des 30 jours que son absence a déjà duré. Or, à l'allure où vont les choses, il est fort possible que Monsieur Bongo soit, en réalité, amené à passer, au minimum, 40 jours hors du Gabon. Il nous semble étrange que son gouvernement continue, dès lors, à maintenir que Monsieur Bongo se trouverait en Espagne pour un simple bilan médical ou pour un simple « repos » familial. Une absence de 30 jours nous semble plutôt exagérée pour de tels motifs, surtout quand, pour un simple « repos » familial, on suspend les activités présidentielles ! Notre mouvement n'a certainement souvenance d'aucun chef d'état au monde qui ait pris des « vacances » aussi longues, et nous ne connaissons aucun Président au monde qui se soit, sans raison, « suspendu » de ses fonctions pour aller se cacher en terre étrangère, dans le secret le plus total, et sans informer son peuple des raisons de son absence. Même Fidel Castro, pourtant jugé dictateur quadragénaire comme Omar Bongo, avait en toute transparence suspendu ses activités sans pour autant cacher à son peuple la maladie qui l'avait incapacité. Et il n'eut aucun besoin de s'exiler hors de son pays vu que lui, au moins, avait doté son pays d'un système de santé parmi les meilleurs au monde, et il fut opéré et soigné par des médecins cubains, chose qu'a manqué de faire Omar Bongo en 42 ans de pouvoir dans un pays pourtant connu comme l'un des plus riches d'Afrique !

Je voudrais ici rappeler, Messieurs, qu'en tant qu'Africains, les Gabonais que nous sommes respectons la maladie, surtout quand cette maladie comporte une issue fatale presque inévitable. Nous ne pouvons aucunement nous en réjouir et nous n'aurions certainement rien à dire de la maladie de Monsieur Bongo si son gouvernement s'était, dès le départ, activé à dire la vérité aux Gabonais sur son état de santé. Mais devant le flou, les mensonges et les atteintes à la liberté d'expression ayant émaillé l'absence d'Omar Bongo, y compris une interdiction du meeting de militants de notre mouvement à Libreville le 23 mai dernier, sans oublier les sanctions gouvernementales contre les médias nationaux (*Le Nganga*, par exemple) et internationaux (Radio France Internationale, par exemple), nous en sommes tout simplement à nous poser des

questions en tant que citoyens concernés. S'il n'y a pas maladie comme le soutient le gouvernement gabonais, qu'est-ce qui a retenu Omar Bongo hors du territoire national pendant 30 jours ?

Omar Bongo n'étant en Espagne pour aucune mission officielle, et son propre gouvernement le déclarant sain de corps et d'esprit, nous avons, pour le moment, du mal à comprendre les raisons qui, pendant près de 30 jours déjà, ont empêché Omar Bongo de revenir au Gabon reprendre ses fonctions. Il nous semble que 30 jours d'absence inexplicquée et non officielle est un peu long pour un chef d'Etat qui se dit encore en exercice, et que les 30 jours d'absence de M. Bongo ne peuvent plus, logiquement, se justifier, sauf si Monsieur Bongo s'estime désormais démissionnaire. Si tel est le cas, il est urgent qu'il communique cette démission au peuple gabonais pour que s'organise immédiatement la transition démocratique dont le Gabon a besoin, conformément à l'article 13 de sa Constitution actuelle. Voilà pourquoi, en l'absence d'une explication cohérente à même de justifier d'un « repos » aussi long, notre mouvement, le BDP-Gabon Nouveau, ne peut que conclure à la vacance effective du pouvoir au Gabon depuis le 6 mai 2009, pour cause de démission volontaire ou d'incapacité.

Autrement dit, et sur la base des clauses de l'article 13 de la Constitution gabonaise, si M. Bongo ne peut pleinement assumer ses fonctions pour quelque raison que ce soit, une vacance du pouvoir doit être déclarée et l'intérim présidentiel assuré par la Présidente actuelle du Sénat gabonais, Mme Rose Francine Rogombé. La Constitution stipule également qu'une élection présidentielle doit être organisée dans les 30 à 45 jours en cas de vacance définitive.

Parce que le Gabon se situe actuellement à un carrefour historique et politique qui pourrait conduire le pays au chaos si les clauses constitutionnelles relatives à la vacance du pouvoir ne sont pas immédiatement appliquées, nous craignons que l'absence prolongée et inexplicquée de M. Bongo hors des normes constitutionnelles ne soit devenue un danger pour la stabilité du Gabon.

Nous sollicitons donc de vous, Messieurs, que vous garantissiez l'accès de notre délégation aux médecins chargés des soins de M. Omar Bongo Ondimba ce samedi 13 juin 2009.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Fait le 4 juin 2009 à West Orange, New Jersey (USA)

Le Président



BDP GABON NOUVEAU
P.O. BOX 3216 TCB
WEST ORANGE, NJ 07052 USA
Dr. Daniel MENGARA